Jour de séance 44 le mercredi 29 mai 2024

10 h

Prière.

M^me^ Holt offre ses condoléances à la famille du regretté Joseph A. Day, ancien sénateur pour le Nouveau-Brunswick (2001-2020).

M. M. LeBlanc, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis que, le jeudi 30 mai 2024, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 53, 49 et 56.

L'hon. M. G. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le vendredi 31 mai 2024, la deuxième lecture des projets de loi 31, 43 et 44 sera appelée.

L'hon. M. G. Savoie annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, après la troisième lecture, la deuxième lecture du projet de loi 47 soit appelée et que son étude se prolonge jusqu'à 12 h.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 26, *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 26 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 26, *Loi spéciale de 2024 portant affectation de crédits*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 27 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 30 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac et de cigarettes électroniques,* est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 35 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière,* est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 41 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle dans le secteur privé,* est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

42, *Loi concernant la gouvernance locale et la prestation de services régionaux.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 45, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail,* il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 45 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 45, *Loi concernant la Loi sur l'indemnisation des pompiers et la Loi sur les accidents du travail,* est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 47, *Loi sur l'accessibilité.*

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 12 h.